



Compte Rendu de réunion du CDAM

Le Lundi 17 Mars 2025 à Villeneuve-Loubet

Etaient présents : Y. BERNIER, P. CRESTA, M. DORDOR, D. GAIMARD, JP. HAAR, N. IONNIKOFF, G. LONGETTI, N. MICHELET, O. PERRET, S. PROUST, D. RAZAFINDRALAMBO, F. SAVELLI,
Excusés : P. BENATO, JR. BLAIVE, B. GROSSO et M. VASSALLO.

Approbation du compte rendu de la réunion du 13/01/2025

Après relecture rapide de ce CR et sans aucune remarque formulée ... **le CR est approuvé à l'unanimité**

Ordre du jour :

○ Intervention de la Présidente

Stéphanie PROUST remercie le club de Villeneuve-Loubet qui accueille la réunion du comité départemental dans de très bonnes conditions matérielles. Elle indique que le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) tiendra son Assemblée Générale le 28 mars prochain et comme que ne pouvant y assister pour des raisons professionnelles, c'est Martine DORDOR qui représentera la CDAMTT. Par ailleurs, Martine sera candidate au poste de membre du Conseil d'Administration du CDOS pour la prochaine Olympiade.

A la demande du Correspondant du CDAM notre Secrétaire Général écrira à la Ligue afin que les comptes-rendus de réunions de la Ligue soient envoyés assez rapidement au comité, et aux clubs.

Il précise qu'un courrier à la signature du Président de la Ligue à destination de certaines communes du 06 est en cours d'élaboration afin de recenser les lieux de pratique de tennis de table et de développer le nombre de clubs et de licenciés. La Commission Clubs du CDAM y est associée et fait en sorte que nos avis soient pris en compte.

○ Point sur les Compétitions

- Nikita IONNIKOFF rappelle que les clubs exempts (D4 du Championnat **par équipes**) doivent indiquer leur composition d'équipes dans GIRPE avant, la date limite fixée pour la journée concernée.
- Par ailleurs, il propose qu'à la rentrée 2025, il y ait 2PR, 2D1, 4D2, 4D3 et les autres équipes en D4. Cela permettrait 8 montées de D3 en D2 pour chaque phase (au lieu de 4 aujourd'hui) et diminuera les difficultés rencontrées pour satisfaire les desideratas des clubs.
 - D'autre part cela rendra plus attractif le championnat puisque la montée en D2 sera plus rapide. François SAVELLI indique que cela permettra également de satisfaire les clubs qui souhaiteraient engager plus d'équipes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- La possibilité de passer au score acquis pour certaines divisions (peut-être 1 division à l'essai en 2025/2026) doit être étudiée et soumise aux clubs.
- Une partie du Tour 4 du **Criterium fédéral** s'est joué ce weekend. Yves Bernier note que 80% des joueurs qui ont monté de division entre le tour 3 et le tour 4 étaient absents ce weekend. Il s'interroge sur ces absences.
 - Les dépenses du CDAMTT concernant le **Criterium fédéral** vont beaucoup augmenter cette année avec le dédoublement des tours 2 à 4 (dépenses en juge arbitrage et en salle doublées). Un point financier doit être fait car le Criterium Fédéral était une épreuve déjà déficitaire les années précédentes. Il faut peut-être envisager de supprimer la gratuité pour la participation aux finales par classement et par catégorie.

- Nikita rappelle qu'actuellement, le CF Elite (seniors) comporte 2 divisions de 16 joueurs (D1 et D2) et 5 à 6 divisions de 24 joueurs chacune.

Pour tenir compte du nombre restreint de salles pouvant accueillir le CF dans le 06 et de la difficulté à trouver des dates pour dédoubler le CF, Nikita propose que les divisions comportant 24 joueurs soient divisées en 2 groupes. Ainsi, les joueurs joueraient dans des poules de 3 au lieu de poules de 4. Chaque joueur serait assuré de faire au moins 5 matches si le groupe est complet. Cela permettrait surtout de faire jouer une division de plus en une journée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Olivier PERRET demande que cette solution soit envisagée pour les catégories jeunes dont certaines sont très fournies. Cela permettrait aux jeunes initialement placés dans une division 5 ou 7 d'espérer rejoindre la D1 plus rapidement si on augmente le nombre de montées. Malheureusement, le CF étant une épreuve nationale, le règlement fédéral ne permet pas d'augmenter le nombre de montées. Une simulation de création de groupes pour les jeunes joueurs doit être réalisée à l'instar de qui vient d'être voté pour l'Elite. (Commission jeune et technique)
- Pour ce qui est de la **Coupe Féminine**, Stéphanie PROUST précise que tout s'est bien passé. Les équipes étaient au nombre de 12. Les rencontres comportaient deux simples et un double (et non 4 simples et un double, comme initialement envisagé). La compétition a été dense. Les joueuses étaient contentes de jouer autant de matches.
- Pour les **Finales par Classements**, il y a déjà 180 inscrits à ce jour. Comme le permet le Règlement, il n'y aura qu'un sortant par poule de 3 dans les catégories avec beaucoup d'inscrits (Les clubs en seront informés. C'est d'ores et déjà le cas du tableau H8)
 - Le Secrétaire Général enverra un mail aux clubs demain pour les informer de cette décision spécifique au tableau H8
- Le 4^{ème} tour du **Criterium Fédéral** aura lieu le 27 avril pour les D4 et les D5 élite.
- Le challenge **Patricia SGRO** aura lieu le 1^{er} mai – doute sur la possibilité d'une buvette et/ou d'un repas à midi à cette date
- Les **finales par catégories Jeunes** auront lieu le 8 mai (Minimes, Cadets et Juniors à Menton et Poussins et Benjamins à Nice). Les doubles ne se feront que sur préinscription préalable. Pas de possibilité de double composé d'un minime et d'un benjamin), La date limite d'inscription est fixée au 02 mai.
- Les **finales par catégories Seniors** est fixée au 25 mai.
- La **coupe Promo Jeunes** aura lieu les 31 mai et 1^{er} juin.
- **Point sur les Commissions**
 - Jean Philippe HAAR souligne le succès des stages AR/JA1 qui ont réuni 22 candidats. Un record !
 - Martine DORDOR fait le point sur la caravane du sport de printemps (tableau ci-joint) et rappelle que les clubs qui veulent participer peuvent lui téléphoner au 06.07.22.41.08.
 - Olivier PERRET indique qu'un regroupement de l'élite jeunes est prévu le dimanche 6 avril mais il souligne qu'il attend la confirmation de la disponibilité de la salle du Cavigal pour lancer les invitations.
 - Il précise qu'au tournoi international de Linz, 1 équipe minime garçon représentera le département.
 - Pour ce qui est du Tournoi de Prague, une équipe cadets garçon est prévue en plus de l'équipe minimes. Se pose la question d'engager une équipe féminine. Une nouvelle réunion aura lieu concernant ce point.
 - Compte-tenu du nombre de jeunes engagés, la première journée du Championnat par équipes Jeunes devra avoir lieu dans deux salles (Villeneuve Loubet et Cavigal le 11 novembre)
 - Pour ce qui est d'Evaluer Ping, si le nombre d'inscrits est trop important, le nombre d'exercices sera diminué
 - Gérard LONGETTI se réjouit du fait que 11 clubs du 06 ont plus de 100 adhérents et 3 plus de 200 mais note que le nombre de clubs n'augmente pas.
 - Il a en outre envoyé aux membres du Comité Directeur un état des lieux en matière de licenciés de nos clubs mesuré début Mars : presque tous les clubs ont augmenté leur effectif par rapport à la saison dernière, nous devrions normalement atteindre les 3000 licenciés et battre notre record de 2012 !
 - Il rappelle enfin que la mission principale du CDAM est d'assurer une bonne organisation des épreuves, offrant ainsi aux clubs l'occasion de satisfaire leurs adhérents !

○ **Questions diverses**

- François SAVELLI présente plusieurs sujets d'actualité
 - **Concernant le challenge Jeunes**, François SAVELLI fait un état des lieux et propose de ne pas récompenser les clubs qui n'ont pas augmenté leur nombre de licences même s'ils arrivent en tête sur les autres critères.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Il expose ensuite le litige opposant le CDAM et la ligue**, cette dernière considérant sans en apporter la preuve que le CDAM a trop facturé de licences à la ligue en 2022/2023.

Malgré de nombreuses réunions, François SAVELLI indique ne pas avoir obtenu gain de cause. La ligue a donc retenu presque 600€ sans justificatifs au CDAMTT. Après une ultime réunion, la ligue a proposé de rembourser la moitié de cette somme. François SAVELLI propose d'accepter ce mauvais accord. Cela permettra de justifier d'un abandon de recettes à hauteur de près de 300€ sur la comptabilité du CDAM.

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents, avec trois abstentions

- **François SAVELLI présente la feuille d'abandon de frais** mise au point et précise le mécanisme pour obtenir une déduction fiscale. Les feuilles récapitulent l'ensemble des déplacements réalisés pour le CDAMTT du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 pour prise en compte dans la déclaration d'impôts à remplir en avril mai 2025.
 - **Il signale enfin que pour l'année en cours, la ligue surfacture certains clubs**. Les discussions sont en cours car le logiciel utilisé est défaillant. Cela représente principalement Villeneuve-Loubet pour les AM.
- Didier RAZAFINDRALAMBO précise qu'il représente le CDAMTT à la Commission de Discipline Régional
 - L'Assemblée Générale aura lieu le 21 juin à La Trinité
 - La prochaine réunion est fixée le Lundi 19 mai à La Trinité à 19h30.

Plus aucune question n'étant portée au débat la séance est levée à 22h00

G. LONGETTI, Secrétaire Général



S. PROUST, Présidente



PJ :

- Caravane du Sport
- Evolution du nombre d'adhérents par club